



---

**Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)  
Bureau UA - Niamey**

---

**SEMINAIRE**  
**« ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN »**  
**NIAMEY, CELHTO, DU 23 au 25 juillet 2014**



**RAPPORT FINAL**

## INTRODUCTION

1. Depuis quelques années, en raison des diverses tensions socio-politiques qui agitent l'Afrique, le patrimoine culturel des pays est de plus en plus menacé et la question de sa protection se pose davantage. C'est dans ce contexte que le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO), Bureau régional de l'Union Africaine à Niamey au Niger a organisé à son siège, **du 23 au 25 juillet 2014**, un séminaire sur le thème : *Aspects du patrimoine culturel africain*. Cet atelier vise à faire le tour d'horizon de la question de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel en Afrique en prenant exemple sur des cas précis du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Niger et du Togo. La conférence s'adresse aux enseignants chercheurs et étudiants des universités du Niger, aux diplomates accrédités au Niger et à tous les publics intéressés par les questions de culture africaine. Il a été animé par un panel de chercheurs et de professionnels du patrimoine du Bénin, du Burkina Faso, de Cote d'Ivoire, du Niger, du Mali et du Togo.

Le séminaire s'est ouvert le 23 juin 2014, à 10h, sous le patronage de Monsieur OUSMANE Abdou, Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs à la salle de conférences ALFA IBRAHIM SOW du CELHTO en présence de Monsieur Yahouza Sadissou, Ministre de la communication et des relations avec les institutions et du Dr Malam Issa Mahaman, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation représentant son Ministre.

En dehors de ces personnalités du gouvernement nigérien, étaient aussi présents S.E.M Cheikhna Nenni Moulaye Zeine, Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, Chef du groupe des Ambassadeurs africains accrédités au Niger, S.E Madame Awahou Labouda, Ambassadeur du Bénin au Niger, Monsieur le Chargé d'Affaires de l'Ambassadeur du Mali au Niger, Madame Tiemteoré Kaboré Léontine, Consul Général du Burkina Faso

au Niger , Monsieur Yannick Mével, Conseiller Adjoint Coopération et Action Culturelle , représentant S.E.M l'Ambassadeur de France au Niger et un public composé de Responsables d'organismes internationaux en poste à Niamey, de chercheurs, d'étudiants, d'élèves et d'amoureux de la chose culturelle.

Ce rapport fait le récapitulatif de la cérémonie d'ouverture officielle du séminaire, des conférences prononcées et s'achève sur quelques recommandations découlant de cette activité.

## I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

2. Plusieurs interventions ont été prononcées à la cérémonie d'ouverture. M. Tublu Komi N'Kégbé Fogâ, Coordonnateur du CELHTO a, d'emblée, adressé des mots de bienvenue à l'endroit des participants. Après avoir fait l'historique du CELHTO et son rayonnement au Niger et dans toute l'Afrique, il a fait un état des lieux sur la sauvegarde et la promotion de la Culture en Afrique. Cet état des lieux révèle qu'il y a des avancées notables qui ont été enregistrées dans ces domaines en Afrique mais qu'il y a encore de nombreuses menaces dues aux crises sociopolitiques face auxquelles il faut agir.

Il a terminé ses propos en remerciant à la fois le gouvernement nigérien, l'ensemble des représentations diplomatiques et le public présent.



Photo n°1 : Table d'honneur à l'ouverture du séminaire.

3. Son Excellence Monsieur Cheikhna NENNI MOULAYE ZEINE, Ambassadeur de la République de Mauritanie, en sa qualité de Représentant au Niger du Président actuel de l'Union africaine et de Chef du groupe des Ambassadeurs africains accrédités au Niger, s'est appesanti sur la nécessité d'avancement des chantiers de la paix en Afrique, par la culture. En évoquant également le concept de Renaissance culturelle africaine, il a mis l'accent sur la prise en compte, par les Etats africains, de la culture dans le développement.
  
4. Monsieur Ousmane Abdou, Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs a abondé dans le même sens, en mettant en évidence le rôle fondamental de la culture, des arts et des loisirs dans le développement de toute nation et la place que cela occupe dans la politique du Niger. Il a, ensuite, souhaité que la Charte pour la renaissance culturelle soit ratifiée par tous les Etats membres de l'Union africaine avant de déclarer ouvert les travaux du séminaire.

Une photo de famille a été prise à la fin de la cérémonie d'ouverture.



**Photo n°2: Photo de famille :** de gauche à droite : M. Seydou Diakit , Charg  d'Affaires de l'Ambassade du Mali au Niger, M. Yahouza Sadissou, Ministre de la communication et des relations avec les institutions du Niger, Mme Tiemteor  Kabor  L ontine, Consul G n ral du Burkina Faso au Niger, M. Komi N. F. Tublu, Coordonnateur du CELHTO, Monsieur Ousmane Abdou, Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs du Niger, S.E.M Cheikhna Nenni Moulaye Zeine, Ambassadeur de la R publique islamique de Mauritanie au Niger, Dr Malam Issa Mahaman, Secr taire G n ral du Minist re de l'Enseignement sup rieur, de la Recherche et de l'Innovation du Niger, SE. Madame Awahou Labouda, Ambassadeur de la R publique du B nin au Niger, M. Sadamba Tchagbele, Directeur G n ral de l'Ecole Africaine de la M t orologie et de l'Aviation Civile, M.Yannick M vel, Conseiller Adjoint de Coop ration et d'Action Culturelle de l'Ambassade de la R publique Fran aise au Niger.

## **II. LE DEROULEMENT DU SEMINAIRE**

### **2.1. LA LECON INAUGURALE ET LES CONFERENCES**

5. La le on inaugurale, point de d part des d bats, intitul e **LA PROBLEMATIQUE DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE EN AFRIQUE** prononc e par Monsieur le Coordonnateur Tublu Komi a  t  l'occasion pour lui d'aborder la complexit  du concept ainsi que son  volution. La premi re articulation de cette le on inaugurale consistait   r pondre   cette question : qu'est-ce que le patrimoine ? En y r pondant, il a affirm  qu'il s'agissait l  d'une notion polys mique et toujours en  volution. Originellement circonscrite aux sph res  conomique et juridique, la notion, dans une perspective diachronique, s'est enrichie de l'acception culturelle   la faveur de la r volution fran aise, sous l'impulsion de l'Abb  Gr goire.



Cette personnalité, voulant mettre fin aux actes de vandalisme occasionnés par cet événement, avait œuvré pour que les populations se réapproprient leur patrimoine détérioré dans les casses. C'est avec l'année 1980 décrétée année internationale du patrimoine par l'UNESCO que le concept va se vulgariser. M. le Coordonnateur Tublu a, en outre, évoqué l'étymologie latine de ce concept.

6. Découlant de « *pater* », c'est-à-dire « Père » et « *monere* » « rappeler ». Selon lui, il y a donc le patrimoine culturel (matériel et immatériel) et le patrimoine naturel. Dans la deuxième articulation de son exposé, le Coordonnateur Tublu s'est posé la question suivante : Pourquoi doit-on conserver le patrimoine en Afrique ? En y répondant, il a évoqué les raisons historiques d'une telle entreprise étant donné que l'Afrique comme berceau de l'humanité regorge d'un riche patrimoine qui a subi des pillages en raison de siècles de déportation et de colonisation. Il a ensuite parlé des enjeux économiques de l'impératif de conservation du patrimoine, l'Afrique faisant l'objet d'un pillage systématique silencieux de ce patrimoine avec ce que cela comporte comme conséquences par rapport aux sérieuses hémorragies financières, au trafic illicite d'objets d'art et au recul du tourisme culturel. En conclusion, il est revenu sur le devoir, pour les acteurs locaux qui ont vocation à valoriser ce patrimoine, de préserver leurs richesses culturelles afin de mieux les transmettre aux générations futures.



**Photo n°3** : Le Coordonnateur du CELHTO prononçant la conférence inaugurale

## 2.2. LA SESSION « LES POLITIQUES DU PATRIMOINE EN AFRIQUE »

7. Elle a débuté avec l'exposé de Monsieur Moulaye Coulibaly, Directeur Adjoint du Patrimoine Culturel du Mali sur le thème suivant **LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL EN SITUATION POST-CRISE : LE CAS DU MALI.** Dans son intervention, M. Moulaye a fait un état des lieux sommaire du patrimoine culturel malien détruit après la sérieuse crise sociopolitique qui a secoué ce pays en 2012. Entre autres exemples, il a cité les cas de Tombouctou avec les 14 murailles détruites, la porte de la mosquée de Sidi ; Douentza avec la destruction des sépultures, Gao avec l'endommagement du tombeau des Askias.

Au titre des actions qui ont été posées pour la conservation du patrimoine culturel pendant la crise, il a fait allusion, entre autres, à l'héroïque action de la jeunesse qui a protégé le patrimoine culturel de Gao, les différentes résolutions de l'ONU, les biens inscrits sur la liste du patrimoine culturel en péril comme mesures conservatoires, la publication de brochures sur Tombouctou, Gao et Kidal, l'exfiltration des manuscrits de Gao, la réunion à Paris le 18 février 2013 sur l'adoption d'un plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel malien, la résolution 2100 de l'UNESCO sur cette crise et les relevés architecturaux sur le terrain aux fins de sauvegarde de ce patrimoine. M. Moulaye a terminé en entretenant l'assistance sur le Plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel malien et la sauvegarde des manuscrits anciens de ce pays.



Photo n° 4 : Monsieur Moulaye Coulibaly présentant sa conférence

8. Le Dr Lassina Simporé, Maître assistant d'Archéologie africaine à l'Université de Ouagadougou est intervenu ensuite sur le thème : **QUELLE POLITIQUE DU PATRIMOINE AU BURKINA FASO ? ETAT DES LIEUX ?** Après avoir fait brièvement l'histoire du peuplement du pays, il a ensuite évoqué les grandes composantes du patrimoine culturel du Burkina Faso aujourd'hui. Il s'agit, pour le patrimoine matériel, des monuments, des sites composant de multiples sculptures, du patrimoine immatériel composé des éléments de la capillarité, des danses, musiques et de différentes variétés de masques. Il a ajouté que l'une des caractéristiques de ce patrimoine était la coexistence en son sein de plusieurs systèmes d'organisations sociales. Tout ce patrimoine menacé a fait l'objet de dispositions générales de la part des autorités du pays qui se résument en la rédaction d'une politique culturelle et touristique nationale et d'un décret d'application. Il s'est ensuite appesanti sur les questions d'organisation administrative du secteur de la culture, sur la faiblesse du budget affecté à ce secteur et sur l'insuffisance de filières de formation de haut niveau dans ce domaine.

Pour finir, il a fait cas des différentes contraintes auxquelles est confronté le secteur de la culture et qui sont d'ordre institutionnel, organisationnel, professionnel, infrastructurel, matériel, économique et financier.





Photo n°5 : Le Dr Lassina Simporé durant sa présentation

9. Dans l'après-midi, ce fut encore le tour du Coordonnateur du CELHTO d'entretenir l'assistance sur le thème : **LES ENJEUX DE LA CONSERVATION : EXEMPLE DU TOGO**. Après avoir présenté la géographie et la population du Togo, il a évoqué la question de la définition du patrimoine culturel au Togo dans la loi de 1990 qui met l'accent sur le matériel au détriment de l'immatériel. Ensuite, M. le Coordonnateur a mis en relief les enjeux identitaires du patrimoine culturel togolais se fondant sur la diversité culturelle de ce pays en prenant comme exemple le Musée national du Togo qui fait de la diversité culturelle le paradigme structurant de son exposition. Il a ensuite fait cas des enjeux politiques du musée évoqués par feu Tchanilé, ancien Conservateur de ce musée à travers cette formule heureuse : «Le musée national du Togo c'est le Togo en miniature» et des enjeux politiques autour de la valorisation du Monument de l'indépendance du Togo.
- Enfin, il a parlé des enjeux économiques. Il a ensuite fait part à l'assemblée des différents inventaires du patrimoine togolais qui sont toujours en cours. Il a, pour finir, fait ressortir les difficultés de financement et de formation du secteur culturel dans le pays.

10. La dernière partie de cette session a été consacrée au Niger avec deux conférences. La première intitulée **QUELLE POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL AU NIGER ?** a été donnée par Monsieur Adamou Danladi, Directeur du Patrimoine culturel du Niger.

L'orateur a d'emblée évoqué, comme ses prédécesseurs, la riche préhistoire et histoire de son pays. Les pièces archéologiques à foison qui ont été découvertes sur le territoire nigérien en font foi. Il a ensuite évoqué les forces de ce patrimoine qui se retrouvent, entre autres, dans la définition d'une politique sectorielle du patrimoine depuis 2002, la formulation, en 2008, d'une déclaration de politique culturelle nationale, la conception d'une loi d'orientation en 2009 et l'adoption d'un plan de développement économique et social (PDES) compris dans la période allant de 2012 à 2015. Il a ensuite évoqué la création d'institutions de recherche, d'une Direction du patrimoine culturel, de musées et de centres culturels puis la ratification par le Niger de plusieurs accords internationaux sur le patrimoine. Les études et inventaires du patrimoine culturel, a-t-il souligné, ont abouti à des résultats concrets et probants tels que l'identification de plusieurs sites et monuments ainsi que des expressions et traditions de forte valeur, l'établissement d'une liste indicative de 23 biens et l'inscription récente, du Centre historique d'Agadez sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité en 2013. Les faiblesses, a-t-il dit, se retrouvent dans l'insuffisance des textes juridiques, des ressources humaines, des actions d'inventaire, des actions de formation et d'éducation, des structures de conservation et de promotion d'éléments du patrimoine culturel et du déclenchement des catastrophes naturelles. En insistant sur les forces du patrimoine culturel, il a indiqué qu'elles constituent de véritables opportunités pour le pays. En parlant des faiblesses, en outre, il a affirmé que celles-ci constituent des menaces planant sur ce patrimoine. L'analyse de l'environnement interne et externe lui a permis de revenir sur cette perspective dialectique du patrimoine.

Enfin, il a énoncé des priorités qui se retrouvent dans le renforcement du cadre législatif et réglementaire, le soutien à la recherche scientifique et le développement de la formation. Il a conclu en disant que le patrimoine culturel devait avoir un apport déterminant au développement et non être un appendice au développement.

11. La seconde présentation sur le Niger fut faite par Monsieur Alexis Cléré, chercheur français et partenaire du CELHTO sur un projet de vulgarisation du concept de Fab-Lab au Niger. Celui-ci est intervenu de façon lapidaire sur les maisons de connaissance au Niger et les réseaux Fab-Lab. Il a défini les maisons de connaissance comme un ensemble de contenus numérisés. Quant aux Fab-Lab, il les a définis comme des lieux ouverts au public qui met à disposition des machines-outils pilotés par ordinateurs connectés sur des imprimantes à 3 dimensions et des découpeuses laser.

### **2.3. LA SESSION « VOIES D'UNE HERMENEUTIQUE DE L'ART AFRICAIN »**

12. Dans l'après-midi, la session intitulée Voies d'une herméneutique de l'art africain a débuté avec l'intervention du Pr Joseph Adandé, Maître de conférences en Histoire de l'Art à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin sur le thème: **LA TOILE, UN MATERIAU EXCEPTIONNEL DE CREATION A LA COUR DES ROIS DE DANXOME (XVIIIème et XIXème siècle)**. Le conférencier, dans une présentation originale débutée en fond sonore par une chanson sur les toiles et d'un visionnage de toiles, a rendu compte du thème qui lui était proposé. Il a fait revisiter à l'assemblée la longue histoire des toiles, en évoquant l'importance que celle-ci avait chez les Dogon et en soutenant qu'elle a été au centre des échanges commerciaux du XVIIIème au XIXème siècle. Il s'est appuyé également sur les réflexions de Alpern, en 1955, sur la question et sur celles de Robin Law, en 1991, pour souligner l'importance de ce matériau, sans oublier de mettre en évidence la technique d'exploitation de ce matériau par les Akan.

13. En définissant la toile appliquée, il a dit qu'il s'agissait d'une technique qui consistait à mettre une pièce sur une autre. Cette technique a été appelée « tenture » et a fait penser à l'art naïf. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un art, dans la mesure où cette technique faisait appel à une utilisation savante des couleurs, à un matériau souple et à une capacité de faire dire à celui qui la maîtrisait tout ce que le support autorisait.

14. Il a également indiqué que cet art s'inspirait de l'oralité. Sur la base d'un corpus d'images, il a explicité l'influence de l'oralité sur les toiles et parlé de l'orientation contemporaine qu'elles ont prise à travers la tapisserie, la peinture de toile, l'écriture des biographes et l'évocation de la guerre. En conclusion, il a dit que le textile équivalait au volume souple et permettait de faire beaucoup plus de choses que la sculpture sur bois et sur métal.



**Photo n°6 :** Le Pr Joseph Adandé exposant son thème

15. Un séminaire sur le patrimoine ne pouvant se faire sans qu'on touche du doigt une institution du patrimoine, la fin de l'après-midi a été marquée par la visite au Musée national Boubou Hama du Niger qui est mitoyen au CELHTO sous la conduite de son Directeur Monsieur Ali BIDA assisté d'un guide dudit musée. Elle fut l'occasion d'apprécier à la fois le patrimoine culturel et naturel du Niger.



**Photo n°7,8** : visite au Musée national Boubou Hama

16. Le matin du 25 juillet, avant le début des communications, le Coordonnateur du CELHTO a présenté les condoléances aux familles endeuillées par le crash du vol d'Air Algérie dans la nuit du 24 juillet dans le nord du Mali et qui a fait 118 morts. Il a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. C'est après que le deuxième intervenant dans la session «Voies d'une herméneutique de l'art africain» a été faite par Monsieur Gnaléga Benjamin, Chargé des programmes historiques au CELHTO. Sa conférence portait sur le



thème : **FREDERIC BRULY BOUABRE, TRESOR HUMAIN «VIVANT» DE L'HUMANITE.** Après avoir présenté l'artiste Bruly Bouabré, un artiste autodidacte, à l'inspiration interdisciplinaire, M. Gnaléga a fait un commentaire de son art sur la base de 28 de ses dessins. Ces dessins, à l'analyse, échappent à la dimension réductrice que veut lui conférer une certaine critique et constituent une sorte d'encyclopédie des savoirs du monde, une représentation de tout ce qui est caché ou donné à la surface des choses, des signes, des pensées divines, des rêves, des mythes, des sciences et des traditions révélant une certaine vision du monde. M. Gnaléga s'est ensuite interrogé, à partir de l'exemple de Bruly Bouabré, sur l'imagination d'un système fiable de valorisation des « Trésors humains vivants » en Côte d'Ivoire et en Afrique. Partant de la survivance de l'artiste à travers ses œuvres, et se fondant sur l'expérience sud-coréenne en la matière, M. Gnaléga a révélé les options courageuses qui sont à prendre par nos politiques et décideurs pour donner un contenu réel à cette notion de « Trésors humains vivants de l'humanité » en Côte d'Ivoire et en Afrique, dans une dynamique de conservation et de transmission de la flamme du savoir de ces Trésors humains vivants aux plus jeunes générations.

17. La dernière communication de la journée et du séminaire fut présentée conjointement par M. TUBLU Komi, Coordonnateur du CELHTO et M. Gnaléga Benjamin, chargé de programme. Cette communication était intitulée : **LE CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE DE NIAMEY (CELHTO), UN VECTEUR DE PROMOTION DES TRADITIONS ORALES EN AFRIQUE.** Cette communication faisait partie de la session Le CELHTO (Présentation conceptuelle de l'institution- Exposition des publications de la maison- Découverte intra-muros du bureau).

Cette communication s'est d'abord présentée comme un aperçu général du CELHTO en tant qu'embranchement de l'Union africaine en charge de la gestion des cultures africaines. Ensuite, l'exercice a consisté à démontrer la pertinence des publications de l'institution et les meilleures stratégies à élaborer en vue de leur prise en compte dans les programmes éducatifs africains. Dans leur présentation, les orateurs ont révélé que l'histoire du CELHTO se confondait à celle du projet de rédaction de l'histoire Générale de l'Afrique.

D'abord appelé CRDTO (Centre Régional de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale), en 1968, cette institution qui avait pour objectifs de s'atteler prioritairement à la collecte, la conservation et l'utilisation des données de la tradition orale se muera, en 1974, Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) pour intégrer l'Organisation de l'Unité africaine aujourd'hui Union Africaine et voir finalement son mandat s'élargir, en 2003, en une véritable ingénierie des cultures africaines dans leur richesse, leur diversité et leurs convergences.

Ils ont indiqué que la collaboration du CELHTO avec le monde universitaire et scientifique africain dans le domaine de la collecte des traditions orales africaines avait permis à l'institution de constituer de véritables sonothèques et bibliothèques révélant les différentes facettes du patrimoine immatériel africain. L'action de catalogage, de sécurisation et de promotion du patrimoine immatériel culturel africain par le CELHTO a été déterminante pour l'avancement de la recherche dans ce domaine. Ils ont ajouté que toutes les publications écrites, sonores et audiovisuelles de l'institution (festivals, monographies, témoignages des porteurs de mémoire sur le patrimoine immatériel culturel africain, anthologies, actes de colloques etc.) ont été en grande partie numérisées et continuent de l'être. Pour finir, ils ont présenté les projets que se propose de mettre en œuvre, à court terme, l'institution. Il s'agit, entre autres, du comité directeur de l'institution, de l'atlas du patrimoine immatériel africain et de l'encyclopédie des savants d'Afrique.

En conclusion de cette présentation du CELHTO, les participants ont eu droit à une visite guidée de l'institution sous la conduite de Monsieur Gnaléga.

Avant la séance de clôture, le film « Bunkasarwa » portant sur le financement de la culture en Afrique, réalisé par le CELHTO en a été projeté à l'assistance. Cette projection donna lieu à un débat enrichi sur la place de la culture dans le développement des sociétés et sur la question de son financement.

### III- LA CEREMONIE DE CLOTURE

Elle fut l'occasion pour le Coordonnateur du CELHTO de renouveler ses vifs remerciements aux participants pour leur assiduité durant les trois jours du séminaire. Les participants ont aussi, à leur tour, exprimé leur satisfaction par rapport aux débats qui ont meublé le séminaire et ont émis le souhait que de telle rencontre s'organisent plus souvent. Le séminaire a, pour finir adopté des recommandations et motions.

### IV- LES RECOMMANDATIONS ET LES MOTIONS

#### 4.1. Les recommandations

A la suite des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

##### ***4.1.1. En direction des Etats africains, avec la collaboration du Département des Affaires sociales de l'UA***

Que les Etats africains :

- ratifient la Charte sur la renaissance culturelle africaine et le Plan des industries culturelles et créatives;
- sous la houlette de l'Union africaine, fassent le point sur les questions d'inventaire et de conservation de leurs patrimoines culturels et qu'ils les actualisent ;
- en collaboration avec l'UNESCO, financent et organisent des rencontres périodiques entre Africains sur la conservation du patrimoine culturel ;
- qui ne l'ont pas encore fait se dotent de politiques culturelles, de textes de loi sur le patrimoine suivis de décrets d'application ;
- encouragent la recherche dans tous les secteurs culturels ;
- qui ne l'ont pas encore fait, signent et ratifient les traités internationaux relatifs au patrimoine culturel ;
- prennent en compte, dans leurs préoccupations, les notions du patrimoine culturel découlant de l'évolution du concept ;

- organisent des formations de masse à l'endroit des forces de l'ordre, de sécurité et de défense pour les sensibiliser aux questions de protection des biens culturels ;
- organisent des formations diplômantes de haut niveau à l'intention des spécialistes du patrimoine culturel ;
- accordent une attention soutenue à la question du retour des biens culturels illicitement exportés;
- valorisent ceux qui sont appelés « Trésors humains vivants » de l'humanité.

#### ***4.1.2. En direction des communautés locales***

- Que les communautés locales, sous l'instigation de l'Union africaine, soient davantage sensibilisées à la préservation et à la conservation de leurs patrimoines culturels ;

#### ***4.1.3. En direction de l'Etat nigérien, de façon spécifique***

Que le Niger :

- fasse la promotion du cousinage à plaisanterie et le soumette à l'UNESCO en vue de son inscription sur la liste du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ;
- envisage une expertise sérieuse sur la question de la prétendue découverte des pyramides sur le sol nigérien, sous la direction de l'Institut de Recherches en Sciences Humaines ;
- mette en place un programme d'urgence de conservation des manuscrits par des mesures simples climatisation et de numérisation, avant que ne se négocie et ne se mette en branle un projet de plus grande envergure.

#### **4.1.4. En direction du CELHTO**

Que le CELHTO :

- étudie les possibilités, avec la Commission de l'Union Africaine, de coordonner les programmes d'inventaires, de conservation, de sécurisation et de diffusion du patrimoine culturel africain mais également de recherche en matière des traditions orales sur tout le continent africain ;
- continue à faire de la question de la transmission des valeurs du patrimoine immatériel une priorité en insistant sur l'obligation de résultats.

## **4.2. Les motions**

Des motions ont été adressées.

### **4.2.1. Motion sur la nouvelle dynamique du CELHTO**

Le Séminaire, notant avec satisfaction le recrutement d'un nouveau Coordonnateur du CELHTO/UA,

- exprime sa très vive gratitude aux organes compétents de la Commission de l'Union Africaine
- félicite les différents intérimaires du Bureau pour le travail qu'ils ont accompli au cours de leur période d'intérim,
- encourage la nouvelle Direction du CELHTO à poursuivre les efforts d'ouverture afin de redonner au Centre ses lettres de noblesse.

### **4.2.2. Motion de remerciement au Gouvernement et au Peuple du Niger**

Le Séminaire exprime ses vifs remerciements et sa profonde gratitude au Gouvernement et au peuple du Niger pour l'accueil et l'hospitalité dont les participants ont été l'objet tout au long de leur séjour.



## CONCLUSION

Ce séminaire fut une occasion d'échanges d'expériences qui a permis de vulgariser les bonnes pratiques de protection et de promotion du patrimoine culturel et aussi de renforcer le maillage institutionnel autour du CELHTO pour la revivification de ses activités. Il a aussi donné lieu à des discussions avec les institutions africaines en charge du patrimoine (Directions du patrimoine, écoles et centre de formation en patrimoine) pour des partenariats futurs.

Durant les trois jours de séminaire, les débats ont été très riches et ont permis de dégager les points suivants :

- les félicitations adressées au CELHTO et à son Coordonnateur pour l'initiative louable d'organisation du séminaire ;
- la leçon inaugurale a exposé les grands traits de la conservation en Afrique, afin que cela oriente et enrichisse les débats pendant tout le séminaire ;
- le paramètre des réserves est à prendre en compte dans la conservation, à la lumière des avancées technologiques modernes ;
- la question de l'implication des communautés locales est importante dans toute politique de conservation du patrimoine, car elles sont les premières concernées par la question. Cela est si vrai qu'on a beau appliquer les textes de loi et souscrire aux conventions sur le patrimoine culturel, mais si les populations qui ont généré ce patrimoine et qui ont le devoir de le sécuriser ne sont pas intéressées par la question, on aura fait un travail de Sisyphe ;
- le patrimoine a une fonction cognitive, car chaque peuple définit sa liste de patrimoines selon ses besoins propres ;
- l'importance des banques culturelles dans le financement de la relance culturelle du Mali ;
- l'exemple du Mali doit servir de leçon à tous les autres Etats africains ; il ne faut donc pas attendre qu'une guerre se déclenche pour que les Etats envisagent des actions fortes de sécurisation de leurs patrimoines culturels ;

- il faut se souvenir que les Etats voisins du Mali ont été impliqués dans la résolution de la crise, de même que l'UA qui a organisé des sommets spéciaux sur la question ;
- les corps habillés doivent être sensibilisés à une meilleure compréhension de la convention du patrimoine culturel en cas de conflit armé de 1954;
- insister sur la valeur didactique des objets patrimoniaux, de sorte que les populations qui doivent les sécuriser en soient imprégnées ;
- la conservation et la valorisation de sites africains inscrits au patrimoine mondial;
- la continuation des efforts en vue du perfectionnement de l'environnement législatif et institutionnel relatifs aux patrimoines culturels des pays africains ;
- la question de ce qu'il est convenu d'appeler au Niger «l'affaire de la découverte des pyramides» ;
- la question de transmission des valeurs patrimoniales matérielles et immatérielles.

Ces différents points constituent pour le CELHTO un condensé du cahier de charges qu'il doit établir pour la relance de ses activités dans le domaine précis du patrimoine culturel.

*Fait à Niamey, le vendredi 25 juillet 2014*

*Secrétariat du Séminaire*

# ANNEXES

## **Annexe 1: LES DISCOURS**

### **DISCOURS DE M. LE COORDONNATEUR DU CELHTO AU SEMINAIRE ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN TENU DU 23 AU 25 JUILLET 2014 A NIAMEY**

M. le Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux et ONG,  
MM. les Conseillers Culturels d'Ambassades,  
Mesdames et Messieurs les enseignants chercheurs  
Chers amis et collègues conférenciers  
Mesdames et Messieurs les Experts,  
Chers Amis de la Culture,  
Chers élèves et étudiants,  
Chers amoureux de la Culture,  
Honorables invités à ce séminaire, en vos titres, grades et qualités !

Permettez-moi, à l'entame de mon propos de souhaiter la cordiale bienvenue à l'ensemble des participants et surtout aux conférenciers venus du Bénin, du Burkina Faso et du Mali.

L'organisation de ce séminaire sur Les Aspects du patrimoine culturel africain par le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) s'inscrit dans la logique des nouvelles attributions du centre depuis la Conférence de Maputo en 2003.

En effet, en 1964, à l'appel des pays africains nouvellement indépendants, l'UNESCO initia le projet Histoire Générale de l'Afrique qui avait pour objectif de produire et promouvoir une histoire de l'Afrique à partir de la perspective des Africains eux-mêmes, délestée des stéréotypes racistes construits pour justifier la traite négrière et l'esclavage puis la domination coloniale. L'HGA devait ainsi contribuer à apporter un éclairage scientifique sur l'histoire véritable des peuples d'Afrique et leurs contributions au progrès général de l'humanité.

Le comité international mis en place pour conduire ce gigantesque projet se rend rapidement compte de l'importance des sources orales dans la réalisation de ce projet et recommanda à l'UNESCO la création en juillet 1968 du Centre de Recherche et de Documentation sur la Tradition Orale (CRDTO) à Niamey qui, six ans plus tard, en 1974, fut intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine) sous le nom de *Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)*.

La mission essentielle du centre était alors la collecte, la documentation, la conservation et de l'utilisation des données de la tradition orale.

Mais depuis le troisième Conseil Exécutif tenu du 04 au 08 juillet 2003 à Maputo, les nouvelles attributions du CELHTO font du centre un pôle d'excellence de l'ingénierie culturelle en Afrique qui a pour missions de :

- promouvoir les cultures africaines en tant que richesses, diversités et convergences;
- élaborer un plan de sauvegarde du patrimoine culturel africain;
- contribuer à la promotion de l'histoire de l'Afrique et des langues africaines par la collecte, la conservation et la diffusion des traditions orales;
- travailler en réseau et coordination avec les universités et institutions de recherche et, si nécessaire, publier les résultats des activités menées dans le cadre de ces partenariats;
- soutenir la promotion des industries culturelles, notamment en matière des arts, du spectacle, du cinéma, de la musique, des danses, des jeux, des radios et télévisions, des publications, des droits d'auteurs, etc.
- rechercher des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, de maintien de la paix sociale et de la stabilité politique ;
- accompagner les approches populaires d'intégration économique, politique et socioculturelles du continent africain ;
- initier des approches africaines aux problèmes du « genre », des groupes vulnérables, des jeunes, etc.
- rechercher les valeurs, les principes et les pratiques conduisant à une véritable renaissance panafricaine, notamment en ce qui concerne la gouvernance, la démocratie, les droits humains, la tolérance, la justice, la solidarité, les rapports de l'Afrique avec sa diaspora et le reste du monde.



Il est donc évident que la question du patrimoine est une des attributions essentielles du CELHTO qui ne saurait rester inerte face aux nombreuses menaces auxquelles doivent faire face le patrimoine africain aujourd'hui en raison des crises sociopolitiques qui agitent notre continent.

**En Côte d'Ivoire**, lors de la bataille dont a été le théâtre Abidjan durant la crise postélectorale de 2011, quelque 80 objets ont été dérobés au Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire dont des bijoux royaux, des masques, des sculptures et des objets d'arts religieux traditionnels datant du XVIIe siècle ;

**En 2011**, au renversement de l'ancien président Hosni Moubarak, des pillards étaient entrés furtivement au musée égyptien sur la place Tharir au Caire, et avaient dérobé 50 objets anciens. La même année, l'Institut d'Egypte fondé en 1798 lors de l'expédition en Egypte de Napoléon Bonaparte afin de faire progresser la recherche scientifique et qui abritait environ 200 000 ouvrages dont certains rarissimes concernant notamment l'histoire et à la géographie de l'Egypte avait été brûlé lors des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. En 2013, toujours en Egypte, a eu lieu l'un des plus graves pillages avec le vol de 1.000 biens culturels au Musée national de Malawi dans la province de Minya en Haute Egypte ;

**Au Mali**, en juillet et en octobre 2012, les islamistes d'Ansar Dine et d'Aqmi, avaient détruit des mausolées en terre dans l'enceinte de la plus grande mosquée de Tombouctou, classée patrimoine mondial. Ils ont récidivé en détruisant en octobre d'autres mausolées qui témoignent de l'âge d'or de la ville au 16e siècle.

**En Tunisie**, en octobre de la même année, le mausolée de Saïda Manoubia, un saint du XIIIe siècle, a été incendié par des hommes cagoulés dans la banlieue de Tunis ;

**En Libye**, le Mausolée Al-Shaab Al Dahmani a été détruit à la pelleuse et le trésor de Benghazi a été dérobé pendant les premiers jours du conflit ;

Voilà donc des exemples récents qui justifient la nécessité pour nos pays d'avoir des mesures appropriées de protection et de valorisation de leur patrimoine culturel. Car La destruction du patrimoine culturel, qui est également la cible directe des combats, affaiblit les sociétés sur le très long terme en brisant les identités, les repères collectifs, l'histoire des peuples et de l'humanité.

En outre, ne nous y méprenons pas, le patrimoine n'est pas seulement des enjeux culturels liés à nos identités c'est aussi des enjeux économiques car,

**"Le trafic des biens illicites est devenu le 4ème plus grand marché criminel derrière la drogue, le trafic des êtres humains et les armes !"**

Pendant 3 jours donc, nous allons ensemble échanger sur ces questions, faire l'état des lieux dans quelques pays africains et surtout à la fin, faire des propositions sur ce qui devrait se faire pour améliorer les choses.

Le CELHTO se fera ensuite le porte-voix des recommandations faites auprès des pouvoirs publics de nos Etats afin que le patrimoine culturel africain soit mieux valoriser et constitue véritablement un catalyseur de développement pour nos pays.

Je voudrais remercier les autorités politiques du Niger pour leur accompagnement constant. Il en va aussi de l'honneur et du prestige du Niger que le CELHTO rayonne comme centre de production et de partage de connaissances en Afrique.

Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs, merci personnellement à vous pour votre écoute et votre disponibilité. Merci ensuite de transmettre nos remerciements à qui de droit.

Merci aussi au monde universitaire nigérien qui, à travers ses enseignants chercheurs et étudiants soutien notre Centre qui ne saurait exister sans eux.

Nos remerciements vont aussi aux Ambassadeurs et Représentants d'Organismes Internationaux qui se tiennent toujours aux côtés du CELHTO pour travailler sur les grands défis que doivent relever le continent africains et qui, malgré leurs occupations sont encore là ce matin.

Enfin, je voudrais, pour terminer mon propos, remercier les conférenciers qui sont là pour partager de leur temps et de leurs savoirs avec leurs collègues. Que ce séminaire soit un véritable moment de partage pour chacun et pour tous.

Vive la Renaissance culturelle africaine

Vive le Niger dans une Union Africaine qui réussit

Je vous remercie !

**DISCOURS DE S.E.M. Cheikhna NENNI MOULAYE ZEINE,  
AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE AU  
NIGER, REPRESENTANT LE GROUPE DES AMBASSADEURS AFRICAINS  
ACCREDITES AU NIGER AU SEMINAIRE DU CELHTO SUR LE  
THEME : « ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN »**

M. le Ministre des Arts, de la Culture et des Loisirs de la République du Niger,  
Monsieur le Coordonnateur du CELTHO,  
Excellences messieurs les Ambassadeurs,  
Excellences messieurs les représentants d'organisations internationales,  
Chers Experts associés à l'organisation de ce séminaire,  
Chers professeurs et étudiants,  
Chers invités !

Permettez-moi tout d'abord de saisir l'occasion de cette importante rencontre, pour vous adresser les salutations de son Excellence M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la république islamique de Mauritanie et Président en exercice de l'Union Africaine, qui accorde une importance capitale à toutes les rencontres africaines, en particulier celles ayant trait à nos patrimoines culturels.

En effet, il y a quelques mois que son Excellence M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la république islamique de Mauritanie, a été porté à la tête de notre grande Organisation. Il s'agit d'une tâche rude mais exaltante dans la mesure où elle consiste à faire avancer les multiples chantiers, particulièrement celui de la paix sur notre continent.

Son Excellence M. Mohamed Ould Abdel Aziz, l'a démontré récemment, en obtenant un cessez le feu entre le gouvernement malien et les groupes armés au nord Mali. Son Excellence continue de travailler pour la paix dans tous les foyers de tension sur le continent. Ce séminaire organisé par le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO), bureau de l'Union africaine basé au Niger, sous le thème : « LES ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN », est justement une heureuse opportunité d'attirer l'attention des Africains sur l'efficacité de la voie culturelle comme le sentier le plus lumineux pouvant nous conduire à l'édification d'une paix durable dans nos pays et sur le continent. Ce n'est pas hasard si le préambule de l'UNESCO se libelle ainsi : *la guerre naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut édifier les défenses de la paix.*

Ce séminaire sur les aspects du patrimoine culturel africain vient donc à son heure, puisqu'il doit nous permettre de mutualiser nos efforts pour donner un contenu réel à la volonté de paix sur notre continent.

Un proverbe de chez moi dit du reste ceci : *le fardeau supporté en groupe est une plume*. Nous, Africains, en nous mettant ensemble sous la coupe de notre Organisation continentale, nous pourrions relever les grands défis qui s'imposent à nous.

Le programme culturel de l'Union africaine tourne autour d'une thématique forte qui est la RENAISSANCE. La Renaissance est un puissant concept qui fertilise de vastes chantiers, et nous sommes justement dans un pays où le Président, son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU, en a fait la constante de son action.

La Renaissance, selon le dictionnaire, est une nouvelle ou une seconde naissance. Cela suppose qu'il s'agit d'une ère qui fait suite à une autre caractérisée par une sorte de torpeur. Quand nous nous référons, par exemple, à l'histoire européenne, nous nous rendons compte que la Renaissance a été une période située entre le Moyen Age et l'époque classique, de la fin du XIV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle qui a vu une profonde transformation et un grand renouvellement social, culturel et artistique. Apparue dans les cités-Etats de l'Italie, elle gagne la France, puis le reste de l'Europe. Si l'Union africaine parle de Renaissance culturelle, cela veut dire qu'il faut un nouveau départ pour l'Afrique; et ce nouveau départ qui fait suite à des décennies d'échecs et d'incertitudes doit se fonder sur la Culture. Comparaison n'est toujours pas raison, mais il faut citer, après l'exemple de l'Europe, celui de la Chine dont la culture a été porteuse de grands changements dans le pays. L'expression est donc lâchée : le développement du continent africain passe par la Culture. C'est un défi à relever par tous les Africains.

Ce séminaire porte sur un thème qui doit nous permettre, à nous Africains, de nous dévisager afin de mieux nous connaître est donc une initiative à encourager et qui se situe dans la droite ligne de la renaissance culturelle africaine. Si nous voyons que la renaissance culturelle est synonyme de repli sur soi-même et nombrilisme communautariste, eh ! bien, nous n'aurons rien compris. Quand un Nigérien apprendra à mieux connaître la culture d'un Burkinabè, quand un Togolais apprendra à mieux s'imprégner de la culture d'un égyptien, quand un Ivoirien aura appris que tel ou tel aspect de la culture d'un Béninois ne se retrouve pas forcément dans la sienne ; quand un ougandais découvre le brassage culturel en Mauritanie, quand,

tous ensemble, dans une sorte de mêlée générale d'épanchements émouvants, membres de la CEDEAO, originaires de l'Afrique du Nord, du Centre, de l'Ouest, du Sud ou de l'Est, nous nous serons interpénétrés, alors nous aurons compris la

Renaissance culturelle africaine. Poètes, philosophes, religieux, musiciens, penseurs, essayistes et artistes de tous bords, continuez à « cultiver vos jardins », pour qu'en fleurissent des idées fortes qui accompagneront la renaissance économique, politique et social de notre Continent.

Vive la Renaissance culturelle africaine

Pour que vive l'Union africaine.



**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA CULTURE,  
DES ARTS ET DES LOISIRS A L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU  
SEMINAIRE : ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN**

Monsieur le Ministre de la Communication, chargé des Relations avec les Institutions,  
Monsieur le Coordonnateur du CELHTO,  
Excellences Messieurs les membres du Corps diplomatiques et Représentants des  
organisations internationales,  
Mesdames et Messieurs les enseignants chercheurs,  
Chers élèves et étudiants,  
Honorables invités Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier sincèrement pour votre présence massive à cette cérémonie consacrée à l'ouverture des travaux du séminaire qui a pour thème : ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN. Ce forum de réflexion sur le patrimoine culturel africain est à mettre à l'actif du bureau de l'Union africaine décentralisé au Niger qu'est le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par tradition orale (CELHTO), qui a la charge de gérer l'immense patrimoine culturel des traditions orales africaines.

C'est le lieu de magnifier l'important travail qui a été réalisé par cette institution, depuis 1968. Je ne peux rappeler le bref fondement conceptuel du CELHTO sans saluer le rôle déterminant des différents Coordonnateurs qui se sont succédés. Je pense en effet à M. Diouldé Laya mais également à Feu Mangoné Niang, et plus récemment M.Kladoumadjé Nadjaldongar et M.Gnaléga Benjamin. Aujourd'hui, le Centre est dirigé par M. Tublu Komi dont je voudrais saluer ici le dynamisme novateur et le sens d'innovation fécondant.

Mesdames et Messieurs,

L'esprit de cette rencontre de haut niveau vise à fédérer les expériences africaines en matière de préservation et de promotion du patrimoine culturel africain à travers sa conservation, sa restitution et sa réhabilitation, comme stipule si bien la Charte pour la renaissance culturelle africaine adoptée par l'Union africaine le 24 janvier 2006 à Khartoum.

Une telle démarche reste en parfait accord avec les préoccupations majeures des Autorités de la Septième République au premier rang desquelles S.E.M. Issifou

Mahamadou, Président de la République, Chef de l'Etat et S.E.M. Brigi Rafini, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Chers participants, Mesdames et Messieurs,

C'est maintenant bien connu de tous, la culture, les arts et les loisirs éduquent positivement les peuples, les amènent à supporter les pesanteurs sociologiques. Dans ces conditions, un Etat sans vision prospective de la culture connaîtra assurément d'énormes problèmes de développement. Aussi faut-il dès lors revisiter les politiques culturelles de nos Etats afin que la culture soit, non seulement un facteur de mobilisation des énergies intellectuelles, physiques, spirituelles et morales mais également un vecteur de richesses.

Monsieur le Coordonnateur du CELHTO

Permettez-moi de réaffirmer ici l'entière disponibilité de mon département ministériel à accompagner le CELHTO en vue d'appréhender les nombreux chantiers en cours. Je pense notamment à la Charte pour la Renaissance culturelle africaine, véritable boussole des politiques africaines, mais également au Plan africain des industries culturelles et créatives. Au demeurant, j'ose vivement espérer la ratification et la mise en œuvre de ces textes interviendront dans les meilleurs délais et ce, à la grande satisfaction des acteurs culturels africains.

Avant de terminer mon adresse, j'ai une pensée positive pour les experts venus du Bénin, du Burkina Faso et du Mali à qui je souhaite un agréable séjour en terre nigérienne. Votre présence parmi nous, chers frères, témoigne de l'excellence des relations qui existent entre vos pays respectifs et le Niger, mais aussi prouve à suffisance, l'intérêt particulier que vos Etats accordent à la culture à travers l'intégration et le développement d'une véritable coopération économique basée sur la valorisation de notre patrimoine culturel.

C'est sur cette note de reconnaissance que je déclare ouverts les travaux du séminaire sur les aspects du patrimoine culturel africain.

Vive la solidarité africaine !

Vive l'Union africaine !

Je vous remercie de votre aimable attention.

## Annexe 2: Le programme du séminaire

### PROGRAMME DU SEMINAIRE: ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN,

Niamey, CELHTO, du 23 au 25 juillet 2014

**1<sup>ère</sup> journée: Mercredi 23 juillet 2014**

**08 H 00 à 08 H 30 : ACCUEIL ET INSTALLATION DES INVITES**

**08 H 30 à 09 H 00 : ALLOCUTIONS**

- Allocution de bienvenue de M. le Coordonnateur du CELHTO
- Intervention du Représentant de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur la République islamique de Mauritanie, Représentant du groupe des Ambassadeurs africains accrédités au Niger
- Discours d'ouverture de M. le Ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs

**09 H 00 : Cocktail d'ouverture**

10h : Début des conférences

<b>Horaire</b>	<b>THEME</b>	<b>CONFERENCIER</b>	<b>TITRE</b>
<b>Session 1:</b>	<b>Les politiques du patrimoine en Afrique</b>		
	<b>Modérateur:</b> Benjamin GNALEGA, Chargé de programmes au CELHTO		
	<b>Rapporteur :</b> Pr Joseph Adandé, Maitre de Conférences en Histoire de l'art à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin		

10h – 11h	Conférence inaugurale: La problématique de la conservation du patrimoine en Afrique	Tublu Komi N'kégbé Fogâ	Coordonnateur du CELHTO
11h – 11h30	La protection du patrimoine culturel en situation post-crise : le cas du Mali	Moulaye Coulibaly	Directeur National adjoint du Patrimoine Culturel du Mali
11h 30- 12h	Débats		
12h-14h	Pause-déjeuner		
<b>Session 1: Les politiques du patrimoine en Afrique (Suite)</b>			
<b>Modérateur:</b> Pr Joseph Adandé, Maitre de Conférences en Histoire de l'art à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin			
<b>Rapporteur :</b> Gnaléga Benjamin, Chargé de programmes au CELHTO			
14h-14h30	Quelle politique du patrimoine au Burkina ?	Dr Lassina Simporé	Maître assistant d'Archéologie africaine, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
14h30-15h	Les enjeux de la conservation du patrimoine: l'exemple du Togo	Tublu Komi N.F.	Coordonnateur du CELHTO
15h-15h30	Débats		

**2<sup>ème</sup> journée : Jeudi 24 juillet 2014**

**Session 1 : Les politiques du patrimoine en Afrique (Fin)**

**Modérateur:** Tublu Komi N. F., Coordonnateur du CELHTO

**Rapporteur :** Dr Lassina Simporé, Maître assistant d'Archéologie africaine, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

10h00 – 10h 30	Quelle politique du patrimoine au Niger ?	Adamou Danladi	Directeur du patrimoine culturel du Niger
10h 30-11h00 –	-Les maisons de connaissance et les réseaux Fab-Lab au Niger	Alexis Cléré	Chercheur indépendant
11h00-11h30	Débats		

12h00-14h00 : Pause-déjeuner

**Session 2 : Voies d'une herméneutique de l'art africain**

**Modérateur :** Dr Lassina Simporé

**Rapporteur :** Tublu Komi N'kégbé Fogâ

14h00-14h30	La toile, un matériau exceptionnel de création à la cour des rois du Danxomé (XVIII <sup>ème</sup> XIX <sup>ème</sup> siècles)	Pr Joseph Adandé	Maître de conférences en Histoire de l'Art à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin
-------------	--	------------------	--

14h30-15h00	<b>Débats</b>		
15h00-16h30	Visite du Musée National Boubou Hama		
<b>3<sup>ème</sup> journée : Vendredi 25 juillet 2014</b>			
<b>Session 2 : Voies d'une herméneutique de l'art africain (Suite et fin)</b>			
<b>Modérateur :</b> Pr Joseph Adandé, Maître de conférences en Histoire de l'Art à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin			
<b>Rapporteur :</b> Tublu Komi N.F, Coordonnateur du CELHTO			
10h00-10H30	Frédéric Bruly Bouabré, Trésor humain « vivant » de l'humanité	Gnaléga Benjamin	Chargé des programmes au CELHTO
10H30-11H 00	Débats		
12H00-14H 00	Pause-déjeuner		

**Session 3 : Le CELHTO (Présentation conceptuelle de l'institution- Exposition des publications de la maison – Découverte intra-muros du bureau)**

**Modérateur :** Moulaye Coulibaly, Directeur National adjoint du Patrimoine Culturel du Mali

**Rapporteur :** Dr Lassina Simporé, Maître assistant d'Archéologie africaine, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

15h00-15H30	Le CELHTO, un vecteur de promotion des traditions orales en Afrique	Panel Tublu Komi N. F/ Gnaléga Benjamin/	Coordonnateur du CELHTO/ Chargé des programmes de ladite institution
15H30-16H 00	Débats		
16h00-16h30	Visite des stands et de la maison		
16h30-17h00	Projection du film « Bunkasarwa » sur le financement de la culture en Afrique		
17H00-17H 30	Débats		
17 H 30-18H 00	Cérémonie de clôture (Lecture du Rapport, des recommandations et allocutions finales)		

### **Annexe3 : RESUMES DES PRESENTATIONS ET BIOGRAPHIE DES CONFERENCIERS (DANS L'ORDRE D'INTERVENTION)**

**Moulaye COULIBALY**

*Titre de la communication* : « **La protection du patrimoine culturel en situation post-crise : le cas du Mali** »

La culture malienne actuelle est la résultante d'une production culturelle intense et dynamique, marqué par une diversité des expressions culturelles. Situé au cœur de l'Afrique Occidentale et au point de rencontre de l'Afrique noire subsaharienne et le monde méditerranéen, le Mali est un pays chargé d'histoire, de culture et doté d'un patrimoine culturel riche et diversifié. Cet héritage culturel contribuait, à travers les traditions d'entretien et les célébrations d'événements sociaux, au maintien de l'équilibre social, l'instauration de la paix et au renforcement de la cohésion sociale, jusqu'à l'embrassement du pays, entre avril 2012 et janvier 2013, par un conflit armé aux conséquences désastreuses pour la population et le patrimoine. Face à cette situation, le Gouvernement du Mali, en partenariat avec l'UNESCO, a mis en œuvre des actions prioritaires d'urgence en vue de sensibiliser la communauté internationale sur la destruction des biens culturels, de renforcer la protection des biens culturels, sauvegarder le patrimoine immatériel, sécuriser les musées et lutter contre le trafic illicite d'objets culturels. A la suite de la libération des régions du Nord, en particulier celles de Tombouctou et Gao, en janvier 2013, la situation sécuritaire dans ces deux régions permettait d'envisager d'autres actions, notamment l'évaluation de la situation sur le terrain, la vérification des informations recueillies sur les destructions et la réalisation d'activités de conservation et de promotion. En vue de coordonner l'ensemble des interventions sur le terrain, le Gouvernement du Mali, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, a adopté, le 18 février 2013 à Paris, un Plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali, assorti d'une stratégie de reconstruction des biens détruits. La réalisation dudit Plan contribuera à l'apaisement du climat social, à travers les valeurs de paix, de tolérance et de cohésion sociale du patrimoine culturel.



## *Notice biographique*

Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Ethnologie obtenu à l'Université d'Etat de Saint-Pétersbourg (Russie), Monsieur Moulaye Coulibaly a occupé successivement les postes de Chargé du patrimoine culturel, Chef de division patrimoine ethnographique (Direction Nationale du Patrimoine Culturel / Ministère de la Culture). Actuellement, il est Directeur National Adjoint du Patrimoine Culturel et chargé de cours de gestion du patrimoine culturel à l'Institut Universitaire de Développement Territorial de Bamako.

Entre 1995 et 2014, il a effectué plusieurs missions de recherche sur le patrimoine au plan national et international en matière de conservation, promotion et diffusion du patrimoine, suivi-évaluation des projets culturels et de mise en œuvre des textes juridiques nationaux et des Conventions internationales régissant le patrimoine culturel.

Membre de l'Association Karité-Mali pour la conservation et la promotion du patrimoine culturel, il parle bamanan, français, russe et anglais.

Publication : Traditions et innovations dans la société Bambara, Cercle de Ségou, 1994

## **Dr Lassina SIMPORE**

*Titre de la communication* : Quelle politique du patrimoine au Burkina ?

Pays situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso compte une soixantaine de groupes ethniques qui se sont progressivement installés après la génération des « gens d'avant » de la préhistoire. Ces différents groupes ont produit ou dispose d'un patrimoine matériel et immatériel riche et évolutif. De plus, le Burkina Faso est reconnu pour son dynamisme au plan culturel à travers les grandes manifestations culturelles qu'il organise : festival de cinéma (FESPACO), festivals de

théâtre (FITMO, FITD, etc.), grands salons (SIAO, SITHO, etc.), Festival de danses et de musique (SNC, Jazz à Ouaga, etc.).

Comment le pays s'est-il organisé pour la gestion de la chose culturelle ? C'est ce à quoi, nous voudrions répondre à travers cette communication intitulée « Quelle politique du patrimoine culturel au Burkina Faso ? ». Après une analyse des dispositions générales, nous présenterons l'organisation administrative, le cadre législatifs et les opportunités de formation qui existent.

### Notice biographique

#### A : Etat civil

<b>Nom :</b>	SIMPORE
<b>Prénom :</b>	Lassina
<b>Date et lieu de naissance</b>	27 mars 1968 à Abidjan (RCI)
<b>Nationalité</b>	Burkinabè
<b>Sexe</b>	Masculin
<b>Langues</b>	Français, Mooré (très bien) Anglais (passable)
<b>Adresse Privée</b>	01 BP 960 Ouagadougou 01
<b>Téléphone privé</b>	Mobile 00 226 78 84 36 63 Fixe 00 226 50 35 15 46
<b>Email</b>	<a href="mailto:mkelassane@yahoo.fr">mkelassane@yahoo.fr</a> ou <a href="mailto:simporé.lassina@univ-ouaga.bf">simporé.lassina@univ-ouaga.bf</a>

#### B. Activités professionnelles actuelles

Fonction actuelle	<b>Maitre-assistant d'archéologie africaine à l'Université</b> de Ouagadougou (Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur)
	<b>Directeur des sites classés au patrimoine mondial</b> Ministère de la Culture et du Tourisme

#### Partie 2 : Etudes et recherches

##### A. Education

Ecoles secondaires	Du	Au	Certificats/Diplômes
Lycée privé Saint-Jean (6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> )	1982	1984	Néant
Lycée privé Newton (4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> )	1984	1986	BEPC
Lycée Bogodogo (2de, 1 <sup>e</sup> et Tle)	1987	1989	BACCALAUREAT
<b>Cursus Universitaire</b>			

1 <sup>e</sup> année au département d'histoire et archéologie d'INSHUS de l'Université de Ouagadougou	1990	1991	<b>DEUG I</b>
2 <sup>e</sup> année au département d'histoire et archéologie d'INSHUS de l'Université de Ouagadougou	1991	1992	<b>DEUG II</b>
3 <sup>e</sup> année au département d'histoire et archéologie de la Faculté des langues, des lettres, des arts, des sciences humaines et sociales (FLASHS) de l'Université de Ouagadougou	1992	1993	<b>Licence</b> (option archéologie)
4 <sup>e</sup> année au département d'histoire et archéologie de la FLASHS /UO	1993	1994	<b>Maîtrise</b> (option archéologie)
DEA-option archéologie africaine (5 <sup>e</sup> année) de la FLASHS de l'Université de Ouagadougou	1998	1999	<b>DEA</b> (option archéologie)
Ecole normale supérieure de Koudougou (Burkina Faso)	1998	2000	<b>CAPES</b> / Option Histoire Géographie
Etudes doctorales, UFR/SH de l'Université de Ouagadougou	2000	2005	<b>Doctorat unique</b> (Option archéologie africaine)
Ecole du Patrimoine Africain (Bénin)		2006	<b>Certificat en conservation et gestion du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne</b>
Institut des musées nationaux du Rwanda		2007	<b>Certificat en élaboration des propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial.</b>
Office National des Musées, Mauritanie		<b>2007</b>	<b>Certificat en Communication et conservation des sites du patrimoine immobilier en Afrique</b>

Plusieurs Publications, Participation à des colloques, Conférences, Cours, Ouvrages  
Recherches  
Directions de mémoire

## TUBLU Komi N'kégbé Fogâ

*Titre de la communication* : Les enjeux de la conservation du patrimoine: l'exemple du Togo

Le patrimoine devrait être le socle du développement des sociétés. Or, l'analyse des politiques de développement en Afrique montre clairement que la culture (et encore moins le patrimoine) ne semble pas être comprise comme un vecteur de développement. Au Togo, les premières dispositions juridiques de conservation du patrimoine remontent à la période coloniale française durant laquelle fut pris le décret du 25 août 1937 relatif à la protection des monuments naturels et des sites de caractère historique, scientifique, légendaire ou pittoresque des colonies, pays de protectorat et territoires sous-mandat relevant du ministère des Colonies. Ce décret qui se prononce de façon relativement vague sur le patrimoine et sa conservation a été promulgué au Togo par l'arrêté n° 558 du 13 octobre 1937. Après cela, il a fallu attendre 1990 pour que soit votée la loi n° 90-24 du 23 novembre 1990 relative à la protection du patrimoine culturel national. Cette loi demeure aujourd'hui l'outil juridique de référence même si certaines dispositions d'autres secteurs (environnement, urbanisme...) offrent aussi des formes de protection au patrimoine. A ce patrimoine sont étroitement liés des enjeux identitaires, politiques et économiques entre autres et plus de cinquante ans après son indépendance, il est capital que le Togo fasse véritablement du patrimoine à la fois un outil de la dimension locale des politiques de développement, une ressource, un support d'identification et de transmission, un catalyseur du développement national par sa mise en tourisme notamment.

### *Notice biographique*

Titulaire d'une Maîtrise en Lettres Modernes, d'un master en Gestion de patrimoine culturel et d'un D.U. en Economie et financement de la culture, Tublu Komi N'kégbé Fogâ a été tour à tour Chef Division des Musées, des Sites et Monuments et du Patrimoine Culturel, Chef du Projet Inforoutes du Patrimoine Togo, Conservateur du Musée national du Togo, Directeur du Village artisanal de Lomé, Directeur régional de la culture. De novembre 2009 à décembre 2011, il a été Chargé de mission au Pôle Formations et Recherches de l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, un établissement

universitaire de 2ème cycle spécialisé dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel. Chargé de cours en patrimoine à l'Université de Lomé(Togo) d'Abomey Calavi (Bénin) et à l'Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et d'Urbanisme( EAMAU) de Lomé, il est aussi chercheur associé à la Chaire UNESCO "Rayonnement de la Pensée Africaine et Préservation du Patrimoine de l'Université" de Lomé, Togo. Inscrit en thèse Histoire, mémoire et Patrimoine à l'Université de Lomé, il est, depuis février 2014, Coordonnateur du CELHTO.

Tublu Komi N'kégbé Fogâ a participé à de nombreuses rencontres scientifiques internationales et est auteur de nombreux articles.

### Publications

" *Acteurs locaux et mise en valeur du patrimoine culturel sur le site du Koutammakou au Nord-Togo* "in Aurélien ANTOINE et Florent GARNIER (dir). *Patrimonium. Espaces patrimoniaux : Enjeux juridiques, politiques et environnementaux*. Clermont Ferrand, Presses universitaires de Clermont Ferrand, 2013, pp.181-196

" *Rénovation urbaine et conservation des sites historiques au Togo : outils législatifs et pratiques de terrains* "in Etienne Berthold (dir). *Les quartiers historiques : pressions, enjeux, actions*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012. Collection «Géographie», pp.169-192.

### Adamou DANLADI

*Titre de la communication* : Quelle politique du patrimoine au Niger ?

Notre communication traite de la politique du patrimoine culturel au Niger. Dans l'introduction, nous présentons le Niger en s'appuyant sur la situation géographique, le contexte et la diversité du patrimoine culturel national, illustrée par des images.

C'est ainsi que la situation géographique privilégiée de notre pays, sur les grands axes transafricains qui sont des voies caravanières transsahariennes ou des voies fluviales, a contribué à l'originalité et à la diversité des cultures qui se sont développées au Niger. Les témoignages les plus anciens de la présence humaine au Niger remontent à plus d'un million d'années (Boubé Gado, 1993). De nombreux sites

culturels ont été datés de plus de 60 000 ans dont les plus importants se trouvent dans l’Air, le Ténéré, le Djado ainsi que dans le bassin du fleuve Niger et le Dallol.

Pour mieux apprécier la situation actuelle, Nous avons également fait le diagnostic dans lequel, les forces, les faiblesses qui caractérisent le domaine ainsi que les opportunités et les menaces ont été relevées. A ce niveau, il a été évoqué les principales politiques adoptées mais aussi les insuffisances et manquements constatés dans leur mise en œuvre. Mais aussi Certains résultats importants ont été dévoilés. Une analyse de la situation de l’environnement interne et externe a été développée dans notre travail en vue de mieux présenter le domaine du patrimoine culturel au Niger.

Les priorités déclinées constituent les axes prioritaires définis dans les politiques et stratégies adoptées dans le cadre de la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national. Enfin, nous avons dans la conclusion appelé à la mobilisation de tous les acteurs (état, partenaires, communautés..) en faveur de la protection et la valorisation du patrimoine culturel, vecteur de l’identité et facteur de développement de nos peuples.

### *Notice biographique*

Né en 1964, ADAMOU DANLADI est titulaire d’un diplôme d’Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), option Muséologie à l’Institut Supérieur d’Animation et d’Action Culturelle (INSAAC) d’Abidjan en Côte d’Ivoire.

Dans sa carrière, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment plusieurs fois Directeur des Maisons de la Culture et Chef des Divisions à la Direction Nationale du Patrimoine culturel avant d’être nommé Directeur Adjoint au Musée National Boubou Hama du Niger. De 2010 à nos jours, il est Directeur du Patrimoine Culturel et des Musées du Niger.

Il a participé à plusieurs études dans le domaine du patrimoine, en particulier dans le cadre de l’élaboration des politiques culturelles, des projets culturels, la préparation des dossiers de candidature pour le classement au patrimoine national, mais aussi pour l’inscription au patrimoine mondial des éléments du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Il a participé également à des nombreux colloques et autres rencontres de haut niveau sur le patrimoine culturel et les musées et est auteur de plusieurs mémoires de fin d’études et des articles sur le Musée et sur le patrimoine .

Enfin, il est Officier de l’ordre de mérite du Niger et membre des ONGs et Associations comme l’ICOMOS et l’ICOM.

## Pr Joseph ADANDE

*Titre de la communication* : « La toile, un matériau exceptionnel de création à la cour des rois du Danxomè, du XVIIème au XIXème siècle ».

J'apporte la preuve dans cette communication que la toile a été toujours très importantes pour les peuples africains, mais plus particulièrement pour ceux du royaume du Danxomè. Déjà, dès le XVème siècle, des textes assurent que les portugais en faisaient commerce sur les côtes. L'importation se fera plus grande dès les années 1570. Pour en obtenir sans rupture, les rois du Danxomè ont fait des guerres à d'autres, sécurisant leur accès direct au port de Ouidah où arrivaient les « hounvo » toile d'importation, amenés par les bateaux et qui étaient échangés contre des esclaves. Mais le plus intéressant est que la toile ainsi reçue a servi plutôt à la création artistique, dans l'applique. Aussi curieux que cela puisse paraître, l'applique a permis d'exprimer bien plus que la sculpture que l'on dit être le grand art de l'Afrique. Grâce à l'applique de toile, les Fon du Danxomè ont célébré l'amitié, la joie, la tristesse ; ils s'en sont servi pour immortaliser les noms forts de leurs rois et aujourd'hui, une nouvelle génération de créateurs l'utilise pour s'exprimer.

### *Notice biographique*

Maître de Conférences en Histoire de l'art à l'Université d'Abomey-Calavi, Joseph C. E. ADANDE est enseignant de carrière. Il s'est toutefois investi dans les musées de la République du Bénin pour participer à la conception d'expositions. Il a participé à de nombreux séminaires sur le patrimoine. Il dispense un cours à l'Ecole du Patrimoine sur le concept de l'exposition.

Il a écrit, en collaboration avec d'autres historiens d'art, des articles publiés en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis. Il pense que l'art est le meilleur moyen d'examen du champ mental des créateurs et ce qui permet le mieux de comprendre les peuples et cultures africaines.

## **GNALEGA Benjamin**

*Titre de la communication* : Frédéric Bruly Bouabré, Trésor humain « vivant » de l'humanité

Pour bien traiter ce thème, nous nous sommes essentiellement focalisés sur le concept du dessin-calligraphie propre à cet artiste contemporain en analysant 28 œuvres d'art issues de son riche répertoire pour dégager les points saillants de son esthétique. La méthodologie à laquelle nous avons fait référence, dans ce travail, est la sociocritique qui est une approche du fait littéraire s'attardant à l'univers social présent dans un texte, qu'il soit écrit ou iconographique.

D'abord, en présentant une vision synoptique de l'œuvre éclectique de l'artiste Frédéric Bruly Bouabré, nous avons montré comment, dans sa démarche tout à fait particulière, il tente de sauver de l'oubli et de l'évanescence le souvenir des êtres, des phénomènes et des choses qui lui apparaissent comme dans des visions. En cela, l'artiste s'inscrit dans l'interdisciplinarité et sa quête de l'universel, entre autres constantes thématiques de son œuvre, fait penser à de grands penseurs comme Teilhard de Chardin et Senghor.

Ensuite, dans une seconde partie, nous nous sommes évertués à commenter 28 dessins représentatifs de l'esthétique d'ensemble de l'artiste. Ces dessins, à l'analyse, échappent à la dimension réductrice que veut lui conférer une certaine critique et constituent une sorte d'encyclopédie des savoirs du monde, une représentation de tout ce qui est caché ou donné à la surface des choses, des signes, des pensées divines, des rêves, des mythes, des sciences et des traditions révélant une certaine vision du monde.

Sur la base de l'exemple de Bruly Bouabré, nous nous sommes interrogés, ensuite, sur l'imagination d'un système fiable de valorisation des « Trésors humains vivants » en Côte d'Ivoire et en Afrique. Partant de la survivance de l'artiste à travers ses œuvres, et nous fondant sur l'expérience sud-coréenne en la matière, nous avons révélé, dans cette troisième partie, les options courageuses qui sont à prendre par nos politiques et décideurs pour donner un contenu réel à cette notion de « Trésors humains vivants de l'humanité » en Côte d'Ivoire et en Afrique, dans une dynamique de conservation et de transmission de la flamme du savoir de ces Trésors humains vivants aux plus jeunes générations.



## *Notice biographique*

Titulaire d'un Capes de Lettres modernes de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan, d'une Maîtrise en Poésie africaine de l'Université d'Abidjan et d'un Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA) de l'Université d'excellence francophone Senghor, Gnaléga Benjamin est, depuis 2008, Chargé des Programmes Historiques du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO), Bureau décentralisé de l'Union africaine au Niger en charge des Traditions orales africaines.

Son mémoire de maîtrise, soutenu en 1993, a porté sur le thème suivant : ***Prolégomènes à une connaissance de la poésie dans l'Egypte pharaonique*** et celui de son Diplôme d'Etudes Professionnelles en Gestion Approfondies du Patrimoine Culturel a eu pour thème : ***Revalorisation du Patrimoine architectural colonial ivoirien (Etude circonscrite au cas de figure de l'Orphelinat de Bingerville)***. Gnaléga Benjamin a également publié plusieurs articles. Initialement Professeur de Lettres, Gnaléga Benjamin a donc suivi une formation en Gestion du Patrimoine culturel. Après cette formation, il a animé un enseignement à l'Université de Bouaké, en Côte d'Ivoire, sur ce thème : **LE PATRIMOINE CULTUREL, TERREAU ET EMBRAYEUR DU DEVELOPPEMENT DES PEUPLES**. Dramaturge à ses heures, Gnaléga Benjamin a déjà publié une pièce théâtrale et travaille, en outre, à la publication d'une biographie.

De 1997 à 2006, il a occupé les fonctions de Sous-Directeur et de Chargé d'Etudes à la Direction du Patrimoine culturel de Côte d'Ivoire. A partir de 2006, il se lance dans une carrière de Fonctionnaire international à l'Union africaine, à Addis Abéba, où il travaille, de 2006 à 2008, comme Fonctionnaire principal en charge des politiques culturelles au Département des Affaires sociales de l'Organisation. Dans ses activités professionnelles, tant au niveau de son pays qu'à l'international, Gnaléga Benjamin s'est investi dans la conceptualisation, la planification et la mise en œuvre de nombreux projets culturels, dont notamment la deuxième Conférence des Ministres de la Culture de l'Union africaine qui s'est tenue à Alger, en 2008.

## Annexe 4 : Listes des participants

### CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

N° d'ordre	NOM & PRENOMS	TITRE	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ INSTITUTIONS</li><li>▪ PAYS</li><li>▪ ADRESSES (Mail,Tél, Fax etc..)</li></ul>
01	M. Ousmane Abdou	Ministre	Ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs du Niger Tél: 20725439 <a href="mailto:a.ousmane13@gmail.com">a.ousmane13@gmail.com</a>
02	M. Yahouza Sadissou	Ministre	Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions du Niger
04	SE.M. Cheikhna Nenni Moulaye Zeine	Ambassadeur	Ambassade de la République Islamique de Mauritanie auprès du Niger <a href="mailto:mlzcheikhna@gmail.com">mlzcheikhna@gmail.com</a>
05	M. Komi N'Kégbé Fôga TUBLU	Coordonnateur	CELHTO-UA Niamey, Niger <a href="mailto:tukofo@yahoo.com">tukofo@yahoo.com</a> <a href="mailto:yves.tublu@gmail.com">yves.tublu@gmail.com</a>

06	SE. Madame Awahou Labouda	Ambassadeur	Ambassade de la République du Bénin au Niger Tél: 20722860 / 91374021 / 94061819 Email : <a href="mailto:awalabouda@yahoo.fr">awalabouda@yahoo.fr</a>
07	M. Maata Mohamed	Chargé d'Affaires	Ambassade de la République Islamique de Mauritanie auprès du Niger
08	M. Seydou Diakité	Chargé d'Affaires	Ambassade de la République du Mali au Niger
09	Mme Tiemteoré Kaboré Léontine	Consul Général	Consulat Général du Burkina Faso au Niger
10	M. K. Mbaïtadjanel Jean Yves	1 <sup>er</sup> Secrétaire	Ambassade de la République du Tchad au Niger
11	Dr. Malam Issa Mahaman	Secrétaire Général	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Email : <a href="mailto:maliamissa2@yahoo.fr">maliamissa2@yahoo.fr</a> Tél : 20 72 36 35
12	M.Yannick Mével	Conseiller Adjoint de Coopération et d'Action Culturelle	Ambassade de la République Française au Niger – Route de Tondibia – BP :12090 Quartier Yantala Niamey Tél: 20722431/32/33 - 90038234 Email : <a href="mailto:yannick.mevel@diplomatie.gouv.fr">yannick.mevel@diplomatie.gouv.fr</a>

13	M. Abdelwedoud Beddad	Conseiller 2 <sup>e</sup> classe	Ambassade de Mauritanie
14	Abdousalami Aboubacar	Directeur de Cabinet	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs
15	Sadamba Tchagbele	Directeur Général	EAMAC
16	M. Danladi Adamou	Directeur du Patrimoine Culturel	Ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs <a href="mailto:adm_danladi@yahoo.fr">adm_danladi@yahoo.fr</a>
17	Pr. Joseph Adandé	Maître de Conférences en Histoire de l'Art	Université d'Abomey Calavi, (BENIN) +229 94123032 Email: <a href="mailto:joadande@yahoo.fr">joadande@yahoo.fr</a>
18	Dr. Simporé Lassina	Maître Assistant d'Archéologie Africaine Gestionnaire de Patrimoine Culturel Immobilier	Université Ouagadougou Tél:+226 78843663 E-mail:mkelassane@yahoo.fr
19	Monsieur Moulaye Coulibaly	Directeur National adjoint du Patrimoine Culturel du Mali	Ministère de la Culture du Mali Tél:00223 76461331 E-mail: <a href="mailto:Coulibaly.moulaye@gmail.com">Coulibaly.moulaye@gmail.com</a>
20	M. Hassane Diallo Yacine	Directeur	SNS

21	Dr. Hassane Diallo Abdoulaye	Fondateur/Directeur de Publication du Journal la Liberté Politologue à la retraite	Tél: 91459949
22	M. Boubacar Seyni Gagara	Directeur des Archives, de la Documentation et du Patrimoine Militaire	Ministère Défense Nationale Tél:90741968 Email: boubacarsg@gmail.com
23	Madame Dissa Zina Sétou	Participante	Consulat Général du Burkina Faso Tél:94662021 Email: <a href="mailto:mariessezina@gmail.com">mariessezina@gmail.com</a>
24	Aboubacar Abdou Mahamadou	Etudiant / FLSH	UAMD
25	Soumane Sanda Abas	Etudiant / FLSH	UAMD
26	Ibrahim Salifou	Etudiant / FLSH	UAMD - Tél:96599410
27	Soumana Moussa	Etudiant / FLSH	UAMD- Tél:96363150/90309774 Email: <a href="mailto:niandouboulasoumana@yahoo.fr">niandouboulasoumana@yahoo.fr</a>
28	Inoussa Fatima Djiré	DGEEK	MCAL
29	Fatima Mounkaila	Chercheur	UAMD

30	Cléré Alexis	Chercheur indépendant	<a href="mailto:Alexis.clere@dedalogique.org">Alexis.clere@dedalogique.org</a>
31	Ahmadou Souleymane	Participant	C.C.O.G
32	Ganda Tahirou	Participant	C.C.O.G Tél:96573808/93315971 Email: <a href="mailto:Tahirou.ganda@yahoo.fr">Tahirou.ganda@yahoo.fr</a>
33	Konaté Ousmane	Participant	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:tiécouraousmane@yahoo.fr">tiécouraousmane@yahoo.fr</a>
34	Jibrin Malam Almajiri	Secrétaire Général adjoint	CN/UNESCO Tél:96876150/90416336 / 20722365 Email: <a href="mailto:almajir1964@yahoo.fr">almajir1964@yahoo.fr</a>
35	Sidi Ousseini	Participant	CEDEAO 90546091/89395458 Email: <a href="mailto:alhouseini@wp.pl">alhouseini@wp.pl</a>
36	Fati Ousmane A.	Conservatrice de Bibliothèque IRSH	I.R.S.H Email: <a href="mailto:fofatusmane696@gmail.com">fofatusmane696@gmail.com</a> Tél:96774434
37	Pr. Idé Oumarou Amadou	Chercheur	I.R.S.H

		<p>Directeur de Recherches des Universités</p> <p>Chef du Département d'Art et d'Archéologie de l'IRSH</p>	<p>68, rue de l'Institut, 8001, BP 318 Niamey-Niger /UAM</p> <p>Email : <a href="mailto:oumarou@refer.ne">oumarou@refer.ne</a></p> <p>Email : <a href="mailto:oumarou.ide5@gmail.com">oumarou.ide5@gmail.com</a></p>
38	Mme Sidibé Hassanatou	Participante	<p>Ambassade du Mali</p> <p>Tél:91297300</p> <p><a href="mailto:hassanatoutall@yahoo.fr">hassanatoutall@yahoo.fr</a></p>
39	M. Moussa Garba	Participant	CFPM/Taya
40	M. Idé Sita	Participant	<p>BNDA</p> <p>Tél:96535450/90465840</p>
41	M. Bida Ali	Directeur	<p>Musée National Boubou Hama</p> <p>Tél:96976220</p> <p>Email : <a href="mailto:alibida@yahoo.fr">alibida@yahoo.fr</a></p>
42	Rahina Balarabé Idi	Présidente	<p>Oralité Plus</p> <p>Email: <a href="mailto:rahinabalarabe@yahoo.fr">rahinabalarabe@yahoo.fr</a></p> <p>Tél:97052501</p>

43	Maman Sani Kelley	Participant	DPEA/MCA/L Email: <a href="mailto:mamansanikelley@yahoo.fr">mamansanikelley@yahoo.fr</a>
44	Hamidou Harouna	Représentant Cellule CEDEAO	Tél :96437650 <a href="mailto:Harounah2660@yahoo.fr">Harounah2660@yahoo.fr</a>
45	Ali Damba	Directeur Général du Cinéma	<a href="mailto:dambadios@yahoo.fr">dambadios@yahoo.fr</a>
46	Oumarou Moussa	Directeur Général APEIC	APEIC/MCA/L <a href="mailto:Om.moussa@yahoo.fr">Om.moussa@yahoo.fr</a>
47	Sabiou Iro	Chef Division Patrimoine Cult./MCA/L	<a href="mailto:Sabiou_iro@yahoo.fr">Sabiou_iro@yahoo.fr</a> Tél:99286999
48	Hama Abdou	Chef division Musées	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:abdou-hama@yahoo.fr">abdou-hama@yahoo.fr</a> Tél:90553006
49	Abdou Mijinguini	Chercheur	Agence Nigérienne des Langues et du Livre (ANLL) Email: <a href="mailto:mijinguini@yahoo.fr">mijinguini@yahoo.fr</a> Tél:96573444
50	Abdoulaye Halidou	Etudiant / FLSH	UAMD



			<a href="mailto:abdoulayehalidou@gmail.com">abdoulayehalidou@gmail.com</a>
51	Sambo Idrissa	Etudiant / FLSH	UAMD Tél :96123849
52	Issoufou Siddo Mariama	Etudiante	UAMD Tél : 90287235/96079956 <a href="mailto:marie-issouf@yahoo.fr">marie-issouf@yahoo.fr</a>
53	Mme Djibo Balkissa	DRFM	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél :96983757
54	Seydou Henriette	Directrice	Direction du Livre, MCA/L Tél :96558570 <a href="mailto:Seydou_63@yahoo.fr">Seydou_63@yahoo.fr</a>
55	Abdou Moustapha	DRH	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél :96611474 <a href="mailto:Abdoumoustapha57@yahoo.fr">Abdoumoustapha57@yahoo.fr</a>
56	Djibo Mounkaila	DL/MCA/L	Tél :93732183

			<a href="mailto:moukaila48@yahoo.fr">moukaila48@yahoo.fr</a>
57	Nouhou karidio	Directeur	Direction des Arts et Loisirs <a href="mailto:nouhoukaridio@yahoo.fr">nouhoukaridio@yahoo.fr</a>
58	Dr. Saley Boubé Bali	Enseignant-Chercheur-Ecrivain	Université de Zinder Tél :227 90965285 Email : <a href="mailto:zonkoto@gmail.com">zonkoto@gmail.com</a>
59	Bontianti Abdou	Maître de Recherche en Géographie Directeur IRSH	IRSH Tél: 90581766/20738258 Email: <a href="mailto:bontiantiabdou@yahoo.fr">bontiantiabdou@yahoo.fr</a>

## PARTICIPANTS AUX TRAVAUX

N° d'ordre	NOM & PRENOMS	TITRE	▪ INSTITUTIONS ▪ PAYS ▪ ADRESSES (Mail, Tél, Fax etc.)
01	Sambo Idrissa	Etudiant / FLSH	UAMD Tél:96123849
02	Soumana Sanda Abas	Etudiant FLSH	UAMD Tél:99592119
03	Aboubacar Abdou Mouhamadou	Etudiant FLSH	UAMD Tél:96649649 Email: mahamadouaboubacar01@ yahoo.fr
04	Hama Abdou	Chef Division Musées	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél:90553006 Email: <a href="mailto:Abdou.hama@yahoo.fr">Abdou.hama@yahoo.fr</a>
05	Mme Dissa/ Zina Sétou	Participante	Consulat Général du Burkina Faso

			Tél:94662021 Email: <a href="mailto:mariessezina@gmail.com">mariessezina@gmail.com</a>
06	Mme Sidibé Hassanatou Fall	Participante	Ambassade du Mali Tél:91297300 <a href="mailto:hassanatoutall@yahoo.fr">hassanatoutall@yahoo.fr</a>
07	Jibrin Malam Almajiri	Secrétaire Exécutif adjoint	CN/UNESCO/ISESCO Tél:96876150/20722365 Email: <a href="mailto:almajir1964@yahoo.fr">almajir1964@yahoo.fr</a>
08	Rahina Balarabe Idi	Présidente Conteuse/Comédienne	Oralité Plus Tél : 91191717 / 97052501 Email :rahinabalarabe@yahoo.fr Email :Oraliteplus@gmail.com
09	Ibrahim Salifou	Etudiant	UAMD Tél : 96599410 Email : <a href="mailto:ibrahimsalifou@outlook.fr">ibrahimsalifou@outlook.fr</a>
10	Soumana Moussa	Etudiant	UAMD Tél:96363150/90309774

			Email : <a href="mailto:niandouboulasoumana@yahoo.fr">niandouboulasoumana@yahoo.fr</a>
11	Mme Fati Ousmane	Conservatrice Bibliothèque	I.R.S.H Tél: 96774434 Email: <a href="mailto:Fofatousmane696@gmail.com">Fofatousmane696@gmail.com</a>
12	Sidi Ousseini	Participant	CEDEAO 90546091/89395458 Email: <a href="mailto:alhousseini@wp.pl">alhousseini@wp.pl</a>
13	Mme Saidou Fati	Participant /DPC	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:sfati2000@yahoo.fr">sfati2000@yahoo.fr</a>
14	Dourhamane Ali	Participant	APJD  Tél:96421630 Email: <a href="mailto:adourhali@yahoo.fr">adourhali@yahoo.fr</a>
15	Mme Issoufou Siddo Mariama	Etudiante / FLSH	UAMD Tél:96079956/90287235 Email: <a href="mailto:marie-issouf@yahoo.fr">marie-issouf@yahoo.fr</a>

16	Mme Issoufou Mariama	Participante	Ministère de l'Enseignement Sup & Recherche/Innovation Tél:96089074 Email : <a href="mailto:mariaissouf@yahoo.fr">mariaissouf@yahoo.fr</a>
17	Boubacar Seyni Gagara	Directeur des Archives, de la Documentation et du Patrimoine Militaire	Ministère de la Défense Nationale Tél:90741968 Email: <a href="mailto:boubacarsg@gmail.com">boubacarsg@gmail.com</a>
18	Ganda Tahirou	Participant	C.C.O.G Tél:96573808/93315971 Email: <a href="mailto:Tahirou.ganda@yahoo.fr">Tahirou.ganda@yahoo.fr</a>
19	Konaté Ousmane	Participant	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél: 96297119 Email: <a href="mailto:tiécouraousmane@yahoo.fr">tiécouraousmane@yahoo.fr</a>
20	Sabiou Iro	Participant	Chef Division Patrimoine Culturel / Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél: 99286999

			Email: <a href="mailto:Sabiou_iro@yahoo.fr">Sabiou_iro@yahoo.fr</a>
21	Moussa Harou	Participant	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:moussaclac@yahoo.fr">moussaclac@yahoo.fr</a>
22	Abdoulaye Halidou	Etudiant / FLSH	UAMD Tél:90877875 <a href="mailto:abdoulayehalidou@gmail.com">abdoulayehalidou@gmail.com</a>
23	Abdou Moustapha	DRH	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél: 96611474 Email: <a href="mailto:abdoumoustapha37@yahoo.fr">abdoumoustapha37@yahoo.fr</a>
24	Nouhou Karidjo	Directeur des Arts et Loisirs	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Tél: 91334716 Email: <a href="mailto:nouhoukaridio@yahoo.fr">nouhoukaridio@yahoo.fr</a>
25	Oumarou Mousa	Directeur Général	APEIC Email: <a href="mailto:om.moussa@yahoo.fr">om.moussa@yahoo.fr</a>
26	Djibo Abdulbaki Issoufou	Participant	Email : <a href="mailto:abdoulbaki.djibo@yahoo.fr">abdoulbaki.djibo@yahoo.fr</a>

27	Mme Seydou Henriette	Directrice	Direction du Livre MCA/L Email : <a href="mailto:Seydou_63@yahoo.com">Seydou_63@yahoo.com</a>
28	Ahmadou Souleymane	Participant	C.C.O.G Tél: 96125717/20740903 <a href="mailto:saleysounaa@yahoo.fr">saleysounaa@yahoo.fr</a>
29	Gaoh Adamou	A.R. Palais	tél: 94698858 Email : <a href="mailto:adamouley@yahoo.fr">adamouley@yahoo.fr</a>
30	Mme Inoussa Djire Fatima	DGEE/C	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email : <a href="mailto:fatikorifama@gmail.com">fatikorifama@gmail.com</a>
31	Alio Marafa Aï	FLSH	99568504
32	Maman Sani Kelley	DPEA	Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:mamansanikelley@yahoo.fr">mamansanikelley@yahoo.fr</a>
33	Abdou Mijinguini	Chercheur	Agence Nigérienne des Langues et du Livre (ANLL) Tél:96573444 - BP:2838 Email : <a href="mailto:mijinguini@yahoo.fr">mijinguini@yahoo.fr</a>



34	Fatima Mounkaila	Chercheur	UAMD/Niamey Tél:96287022 Email: <a href="mailto:fatmounk@yahoo.fr">fatmounk@yahoo.fr</a>
35	Boubé Gado	Chercheur	S/C / IRSH / UAMD Tél:96976495 Email: <a href="mailto:boubacarmarafa@yahoo.fr">boubacarmarafa@yahoo.fr</a>
36	Pr. Oumarou Amadou Idé	Enseignant-Chercheur Directeur de Recherches des Universités (CAMES) Chef du Département d'Art et d'Archéologie de l'IRSH	I.R.S.H 68, rue de l'Institut, 8001, BP 318 Niamey-Niger /UAM  <i>Email : <a href="mailto:oumarou@refer.ne">oumarou@refer.ne</a></i> <i>Email : <a href="mailto:oumarou.ide5@gmail.com">oumarou.ide5@gmail.com</a></i>
37	Hamidou Seydou Hanafiou	Enseignant-Chercheur Chercheur / Vice- Directeur IRSH	I.R.S.H Tél: 90182690 Email: <a href="mailto:hanafiou@gmail.com">hanafiou@gmail.com</a>
38	Moulaye Hassane	Enseignant-Chercheur	I.R.S.H / UAM

		Chercheur	Email: <a href="mailto:moulaye01@yahoo.fr">moulaye01@yahoo.fr</a>
39	Bida Ali	Directeur	Musée National Boubou Hama Tél:96976220 / 90019037 / 20734321 Email : <a href="mailto:alibida@yahoo.fr">alibida@yahoo.fr</a>
40	Salou Abdou	DGPC	Tél:96291182 Email:salou_abdou@yahoo.fr
41	Ybrah Ali Alain Damba	Directeur Général Cinéma	Centre National de la Cinématographie du Niger, Tél : 96380008/94681173/90634785 Email: <a href="mailto:dambadios@yahoo.fr">dambadios@yahoo.fr</a>
42	Danladi Adamou	Directeur	Patrimoine Culturel Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs Email: <a href="mailto:adm_danladi@yahoo.fr">adm_danladi@yahoo.fr</a>
43	Pedro Pable Vinuales	Participant	AECID/Amb Espagne Email: <a href="mailto:Programes.niger@aecid.es">Programes.niger@aecid.es</a>
44	Maria Abbado	Participant	CISP / ITALIE

			Email: <a href="mailto:cispniger@gmail.com">cispniger@gmail.com</a>
45	Pauline Pigeon	Chargée de Production Conseillère Artistique	CCFN Tél : 20734834/20734240 / 91644192 Email: <a href="mailto:production@ccfnjeanrouch.org">production@ccfnjeanrouch.org</a>
46	Michael Feiner	Participant	Amb Allemagne Email: <a href="mailto:L@niam.diplo.de">L@niam.diplo.de</a>
47	Assamaou Mayaki	Participant	Centre Culturel Américain, CCA Tél : 99730044 Email: <a href="mailto:mayakia@state.gov">mayakia@state.gov</a>
48	Soumana Cissé	Participant	Centre Culturel Américain (CCA) Email: <a href="mailto:cissesa@state.gov">cissesa@state.gov</a> Email: <a href="mailto:sabdouramane@yahoo.fr">sabdouramane@yahoo.fr</a> Tél : 99499054
49	Barry Ibrahim Ofatoumata	Participant	UAM/FSS Email: <a href="mailto:laudarcellondres@gmail.com">laudarcellondres@gmail.com</a> Tél : 90288964

50	Ayouba Dourhamane	Participant	FLSH Tél : 90051442 Email: <a href="mailto:Sphinx1770@yahoo.fr">Sphinx1770@yahoo.fr</a>
51	Maïkoréma Zakari	Enseignant-Chercheur Professeur Titulaire des universités (CAMES)	IRSH
52	Bontianti Abdou	Enseignant-Chercheur Directeur	IRSH Tél:20735539/20734603
53	Pr Maga Abdoulaye	Directeur de l'Education, de la Culture, des Sciences et de la Technologie	Commission de la CEDEAO Abuja, NIGERIA <a href="mailto:abdoulaym@gmail.com">abdoulaym@gmail.com</a>

PARTICIPANTS DU CELHTO

<b>N° ordre</b>	<b>NOM &amp; PRENOMS</b>	<b>TITRE</b>	<b>INSTITUTIONS</b>
01	Oumarou Issa	Transcripteur	CELHTO-UA
02	Zeinabou Moustapha	Assistante des Finances	CELHTO-UA
03	Abarade Hali	Agent de Sécurité	CELHTO-UA
04	Falalou Yacouba	Chauffeur	CELHTO-UA
05	Saley Safiatou	Secrétaire	CELHTO-UA
06	Lossa Aboubacar	Technicien de gravage	CELHTO-UA
07	Diolombi Mariama	Secrétaire	CELHTO-UA
08	Hamidou Brounga	Stagiaire	CELHTO-UA
09	Saidou Hamadou	Agent de Nettoyage	CELHTO-UA
10	Combere Issa	Agent de Sécurité	CELHTO-UA
11	Ismael Adamou Boubou Hama	Chauffeur	CELHTO-UA
12	Nadine Nankap	Stagiaire	CELHTO-UA
13	Sandwidi Sibiri Claver	Agent de Nettoyage	CELHTO-UA

